



PRESTATION DE NETTOYAGE DES LOCAUX DE GRAND CHAMBERY

Lot 2 - Nettoyage des sites techniques

Avenant n°1 au marché n°F19018

Version de mai 2021

ENTRE

La Communauté d'Agglomération Grand Chambéry, située 106 allée des Blachères – 73026 CHAMBERY cedex,

Représentée par Monsieur Jean-Marc LEOUTRE vice-président chargé des Finances et des Moyens des Services,

d'une part,

ET

L'entreprise STEM PROPLETE située au 3, rue de l'Europe, 38640 CLAIX, titulaire du marché n° F19018 « **nettoyage des locaux de Grand Chambéry, lot 2 – sites majoritairement techniques** », représentée par M. Gilles COPE, directeur commercial,

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – RAPPEL DU MARCHE INITIAL

Le présent marché concerne la réalisation de prestations de nettoyage de locaux de Grand Chambéry : sites techniques.

ARTICLE 2 – OBJET ET MONTANT DE L'AVENANT

Compte tenu de la situation sanitaire liée à la Covid-19, la collectivité a dû amplifier le nettoyage des locaux faisant l'objet de ce marché. Il a été convenu de mettre en place une prestation de désinfection des points contacts, d'assurer 2 passages par jour et d'installer plusieurs distributeurs de gel hydroalcoolique nécessitant des réapprovisionnements réguliers sur les différents sites.

Par conséquent, le surcoût de ces nouvelles prestations s'élève sur 13 mois (de juin 2020 au 30 juin 2021) à 51 869.55 € HT.

ARTICLE 3 – NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Les montants ci-dessous concernent la période ferme du marché, à savoir 2 ans.

Rappel du montant initial du marché : 181 979.32€ HT

Surcoûts COVID : 51 869.55 € HT

Nouveau montant du marché : 233 848.87 € HT

Soit + 28,50%

Ce nouveau montant indicatif a été calculé sur la base des forfaits contractuels facturés mensuellement (DQE valent BPU/DPGF initial et devis COVID complémentaires) tenant compte des prestations régulières.

ARTICLE 4 – AUTRES CLAUSES

Les clauses du marché initial non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Fait à Chambéry le

Pour la société STEM Propreté,
M. Gilles COPE

Pour Grand Chambéry
Le Vice-Président,
Jean-Marc LEOUTRE